Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 049-214902694-20261123-2026112316-DE

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE DU BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2026

Date de Convocation : 17 novembre 2026
Présents : M. SÉNÉCAILLE Sylvain, **Maire** - Mmes OLIVIER Joëlle, SÉNÉCAILLE Elisabeth, CADRAN Cécile, MM PAPINEAU Benoît, RUAULT Yannick **Adjoints,** Mmes et MM BELLEC Romain, BLOUIN Daniel, CHOUTEAU Laurent, DARTEIL Chrystèle, DE ASCENÇAO Mélanie, FOUQUERAY Gérald, GILLET Frédérique, LAURENT Jérémie, LEGÉ Alain, LUCAZEAU Lucie, MONSARRAT Kévin, PELLETIER Huguette, QUERNIARD Claudie **Conseillers** **Secrétaire de séance** : Joëlle OLIVIER **Absents et Excusés** : V. BODY, H. AGHAEI, A. GROSSEAU, P. DANIEAU **Pouvoirs** : H. AGHAEI à D. BLOUIN, A. GROSSEAU à L. LUCAZEAU, P. DANIEAU à J. OLIVIER
Nombre de membres en exercice : 23 **Présents** : 19 **Votants** : 22

OBJET N°16 : CHOLET AGGLOMÉRATION - PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de présenter les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais pour l'exercice 2025.

Les rapports annuels permettent notamment de dresser les bilans des projets menés ou lancés au cours de l'année 2025 sur le territoire de l'Agglomération du Choletais.

À noter que ces rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets pour l'exercice 2025 sont mis à la disposition du public aux horaires d'ouvertures de la mairie. Ils sont également consultables sur le site de Cholet Agglomération (www.cholet.fr).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

PREND ACTE des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets de l'Agglomération du Choletais pour l'année 2025.

Certifié conforme, le 23 novembre 2026

LE MAIRE,

Sylvain SÉNÉCAILLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture, le 24 novembre 2026,

LE MAIRE,

Sylvain SÉNÉCAILLE

Signé par : Sylvain SENECAILLE
Date : 24/11/2026
Qualité : MAIRE
, urope/Paris)
https://www.saint-christophe-du-bois.fr/documents_administratifs/89410